



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉSENTATION INCLUSCOL

AUX ÉTABLISSEMENTS

PUBLICS ET PRIVÉS SOUS CONTRAT

L'APPLICATION INCLUSCOL

INCLUSCOL est une application permettant de gérer les demandes d'aménagements d'examen du 2nd degré et les BTS. Elle est utilisée par les familles, par les collèges et les lycées et à terme par les services médicaux académiques et par le SIEC. **Elle permet de dématérialiser la procédure d'obtention des aménagements aux épreuves d'examens.**

Conçue pour tous les acteurs impliqués dans le traitement des demandes d'aménagements d'examens et de leur notification, INCLUSCOL permet de :

- ✓ **Faciliter et simplifier la démarche** des familles ;
- ✓ **Faciliter la gestion des notifications** par les services ;
- ✓ **Sécuriser** le traitement des demandes ;
- ✓ **Anticiper** potentiellement les demandes l'année précédant l'inscription à l'examen.

Plusieurs guides adaptés aux différents types d'utilisateurs sont disponibles.

Une quinzaine d'académies utilisent déjà cette application.

MISE EN PLACE D'INCLUSCOL EN IDF

Déploiement d'Incluscol uniquement pour les procédures simplifiées à compter du 22 septembre 2026 pour les élèves de :

- Troisième pour le DNB et le CFG
- Première pour le BGT
- Terminale pour le BGT
- Terminale pour le BCP
- 2^{ème} année pour le BTS
- 2^{ème} année pour le CAP, BP, BMA et DTMS
- Classe de certificat de spécialisation de niveaux 3 et 4 (CS3 et CS4)

ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027 : PROCEDURES SIMPLIFIEES

- DATE D'OUVERTURE : LE **22 SEPTEMBRE 2026**
- DATE DE FERMETURE POUR LES FAMILLES : **18 DECEMBRE 2026**
- DATE DE FERMETURE POUR LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES : **29 JANVIER 2027**

- NIVEAU DE CLASSE : UNIQUEMENT LES CLASSES DE L'ANNÉE DE L'EXAMEN

- TYPE DE PROCÉDURE : **UNIQUEMENT POUR LES DEMANDES SIMPLIFIÉES** : DEMANDES DES CANDIDATS SOUS STATUT SCOLAIRE QUI BÉNÉFICIENT D'UN PAP/PPS/PAI ET DONT LES AMÉNAGEMENTS DEMANDÉS LORS DES EXAMENS SONT IDENTIQUES À CEUX MIS EN PLACE AU COURS DE LA SCOLARITÉ

TOUS LES AUTRES CAS RELÈVENT D'UNE PROCÉDURE COMPLÈTE. AUCUNE GESTION POSSIBLE DANS INCLUSCOL => DOSSIER PAPIER UNIQUEMENT.

CIRCUIT DE LA DEMANDE D'AMÉNAGEMENT SIMPLIFIÉE

ÉTAPE	RESPONSABLE	ACTION	OUTIL
1	Candidat	Fait la demande d'aménagements	INCLUSCOL
2	Chef d'établissement	Valide la demande en saisissant les aménagements après concertation avec l'équipe pédagogique et le candidat	INCLUSCOL
3	SIEC	Valide les aménagements	INCLUSCOL
4	SIEC	Met à disposition la notification l'année de l'examen dans Incluscol et Cyclades et intègre les aménagements dans Cyclades	INCLUSCOL - CYCLADES

1 / LE CANDIDAT FAIT LA DEMANDE SUR INCLUSCOL

Connexion du candidat à Incluscol via un lien direct avec les identifiants Educonnect

ATTENTION : Incluscol n'est pas proposé sur le portail Educonnect

Un lien par académie pour accéder à Incluscol pour les candidats :

CRETEIL	https://sp-ts.ac-creteil.fr/incluscol/educonnect
PARIS	https://sp-ts.ac-paris.fr/incluscol/educonnect
VERSAILLES	https://sp-ts.ac-versailles.fr/incluscol/educonnect

- sélectionner son profil : responsable d'élève ou élève
- saisir son identifiant et son mot de passe Educonnect
- si besoin, le représentant légal sélectionne l'enfant pour lequel la demande d'aménagements est faite

Je sélectionne mon profil

 Responsable d'élève	 Élève
--	--

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)



[Se connecter](#)

[Je n'ai pas de compte →](#)

Saisie de la demande par le candidat / le représentant légal

- Cliquer sur le bouton vert pour créer une nouvelle demande :

+ NOUVELLE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS

HISTORIQUE



PROFIL



AMÉNAGEMENTS DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN

- choisir l'examen pour lequel on fait la demande :

EXAMEN

Examen * :

Sélectionner un examen

Baccalauréat général et technologique [BGT]

Baccalauréat professionnel [BCP]

Brevet professionnel [BP]

De septembre à décembre 2027, seules les classes de l'année de l'examen seront ouvertes dans Incluscol pour les demandes.

- cocher la ligne correspondant à sa classe :

Exemples :

 EXAMEN

ou

 EXAMEN

Examen * :

Diplôme national du brevet [DNB]

Voie * :

- ☐ Je suis en classe de 4ème (Session : 2028)
☒ Je suis en classe de 3ème (Session : 2027)

Examen * :

Baccalauréat général et technologique (BGT)

Voie * :

- ☐ Je suis en classe de seconde (Sessions : 2028 - 2029)
☒ Je suis en classe de 1^{ère} (Sessions : 2027 - 2028)
☐ Je suis en classe de terminale (Session - 2027)

- cocher « je dispose d'aménagements sur le temps scolaire: »

 AMÉNAGEMENTS SUR LE TEMPS SCOLAIRE*

- ☐ Je ne dispose pas d'aménagement sur le temps scolaire
☒ Je dispose d'aménagements sur le temps scolaire

- préciser son dispositif : PPS/PAI ou PAP et cocher « Mes aménagements de scolarité correspondent à mes besoins en matière d'examen » :

AMÉNAGEMENTS SUR LE TEMPS SCOLAIRE*

- ☐ Je ne dispose pas d'aménagement sur le temps scolaire
- ☒ Je dispose d'aménagements sur le temps scolaire

Aménagements mis en place

- ☐ PPS - (Projet Personnalisé de Scolarisation)
- ☒ PAI - (Projet d'Accueil Individualisé)
- ☒ Mes aménagements de scolarité correspondent à mes besoins en matière d'examen
- ☐ Mes aménagements de scolarité ne correspondent pas entièrement à mes besoins d'aménagements en matière d'examen ou ma situation m'amène à demander d'autres aménagements
- ☐ PAP - (Plan d'Accompagnement Personnalisé)

Le choix « je ne dispose pas d'aménagements sur le temps scolaire » ou « Mes aménagements ne correspondent pas entièrement à mes besoins... » déclenche le message :

CAMPAGNE FERMÉE

Particularité uniquement pour le PPS :

Si je coche « mes aménagements de scolarité correspondent à mes besoins en matière d'examen », une case permet de déclarer qu'on a reçu une notification d'AESH de la CDAPH.

- ☒ PPS - (Projet Personnalisé de Scolarisation)
 - ☒ Mes aménagements de scolarité correspondent à mes besoins en matière d'examen
 - ☐ J'ai une notification d'AESH de la CDAPH (elle vous sera demandée en pièce jointe après avoir cliqué sur "valider")

Si la case de notification est cochée, la notification elle-même sera demandée obligatoirement sur l'écran suivant comme pièce justificative:

PIÈCES JUSTIFICATIVES Accueil

AJOUT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Tous les documents déposés doivent être aux formats PDF. Chaque document ne doit pas être inférieur à 0.01 Mo et ne doit pas dépasser 10 Mo.

Dépôt d'une notification d'AESH


Notification AESH par la CDAPH

☐ J'atteste que les pièces justificatives ajoutées correspondent à mes besoins et ont été déposées dans les catégories correspondantes.

[Corriger](#) [Valider les pièces justificatives](#)

Le candidat doit alors vérifier (et au besoin compléter) ses informations d'identité et celles de son représentant légal s'il est mineur.

Concernant les aménagements sollicités, le candidat peut lire le message suivant :

Vous avez coché que vos aménagements de scolarité correspondaient à vos besoins en matière d'examen. Votre demande correspond à une procédure simplifiée. Vous allez être recontacté par un personnel de votre établissement afin d'arrêter la liste des aménagements dont vous allez disposer en cohérence avec vos aménagements de scolarité et en conformité avec la réglementation en vigueur de l'examen présenté.

- cliquer sur *Valider* :

Valider

Un récapitulatif de la demande s'affiche pour vérification des informations :

The screenshot shows the 'INLUSCOL' interface for the 'RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST'. The main heading is 'RECAPITULATIF DE VOTRE DEMANDE'. Below this, there's a section titled 'RECAPITULATIF DES AMENAGEMENTS SOLLICITES' with three expandable categories: 'Examen', 'Amenagements sur le temps scolaire', and 'Identité'. The 'Identité' section is expanded, showing fields for 'Nom de famille', 'Prénom(s)', 'Date de naissance', 'Sexe', 'Adresse électronique', 'Téléphone', and 'Adresse'. Below this is the 'Etablissement' section with 'Niveau' and 'Classe' fields. At the bottom, there are fields for 'Etablissement', 'Adresse', 'Tél', and 'Email'.

- cocher la case « J'atteste que cette demande...est faite par mes soins et en pleine responsabilité »
- cliquer une nouvelle fois sur *Valider*

Nombre d'aménagements d'examen sollicités (nombre d'aménagements cochés) :

☒ J'atteste que cette demande d'aménagements d'examen est faite par mes soins et en pleine responsabilité.

Corriger

Valider

2 / LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT VALIDE LA DEMANDE SUR INCLUSCOL EN SAISSANT LES AMÉNAGEMENTS DEMANDÉS EN CONCERTATION AVEC LE CANDIDAT

Le chef d'établissement ou son adjoint se connecte à Incluscol via son portail Arena. Si besoin, l'accès peut être délégué via DELEG-CE

Ecran d'accueil d'Incluscol :

ACADÉMIE DE NANCY-METZ INCLUSCOL

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE INCLUIR

Accéder aux demandes d'aménagements de mes élèves

AMÉNAGEMENTS DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN

DATES DE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS DES ÉPREUVES*

J'effectue ma demande **complète** d'aménagements des épreuves de l'examen du **Lundi 05 Mai 2024** - 00:01 au **Mardi 05 Mai 2024** - 00:00

*Certains examens peuvent avoir des dates spécifiques de demande d'aménagements

DATES SPÉCIFIQUES

Veuillez retrouver ci-dessous les dates spécifiques de demande d'aménagements par examen

Examen	Type	Situation	Type de candidat	Date de Début	Date de Fin	Ouvert, Fermée
Baccalauréat professionnel [BCP]	Toutes			05/05/2024 00:00	05/02/2024 00:00	✓
Baccalauréat professionnel [BCP]	Complète	Je me présente aux épreuves de terminale	Individuel	15/02/2024 00:00	15/05/2024 00:00	✗

TABLEAU DE BORD

Demandes d'aménagements des épreuves de vos élèves

Total	À traiter	Traitée	Demande annulée
1	0	1	0
		100%	

Tableau de bord des demandes d'aménagements des épreuves de vos élèves



Pour accéder aux demandes

Le chef d'établissement reçoit un email quand un élève de son établissement crée une demande sur Incluscol avec la précision de l'examen.

ACADÉMIE DE NANCY-METZ
Liberté
Égalité
Fraternité

INLUSCOL

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE [nom de l'établissement]

INCLUDIR [nom de l'établissement]

DEMANDES DE MES ÉLÈVES (LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE [nom de l'établissement])

Rechercher par Nom, Prénom, INE, Numéro de candidat ou Date de création

Recherche avancée

À traiter 10 Traitée 1 Suivi des autres demandes 1 Demande annulée 35

Afficher 10 demandes

Date	Nom	Prénom	Date de naissance	Classe	Examen	Statut	
02/04/20 à 11:37	NOM_ELEVE_1	PRENOM_ELEVE_1	17/04/2004		Concours général des métiers	Demande créée	 
20/03/20 à 10:35	NOM_ELEVE_1	PRENOM_ELEVE_1	17/04/2004		Diplôme de technicien des métiers du spectacle	Demande créée	 

Cliquer sur l'icône  pour traiter la demande. Les demandes à traiter sont au statut *Demande créée*.

(Les demandes en cours de création sont dans la rubrique *Suivi des autres demandes*)

Comme il s'agit d'une demande simplifiée, la colonne *Candidat* est grisée et vide de toute coche.
Le chef d'établissement doit cocher dans la 2^{ème} colonne les aménagements demandés en rapport avec le dispositif suivi par l'élève.

AMÉNAGEMENTS SOLLICITÉS

Candidat		TEMPS OU ESPACE	
		1 - Temps majoré	
		1.1 - Epreuves écrites	
☐	☐	1.1.1 - un tiers-temps (1/3)	MH102
☐	☐	1.1.2 - temps supérieur pour situation exceptionnelle	MH101
☐	☐	1.1.3 - temps inférieur au tiers-temps Cliquer pour afficher les sous mesures	
		1.2 - Epreuves orales	
☐	☐	1.2.1 - un tiers-temps (1/3)	MH103
☐	☐	1.2.2 - temps supérieur pour situation exceptionnelle	MH130
☐	☐	1.2.3 - temps inférieur au tiers-temps Cliquer pour afficher les sous mesures	

Pour valider une demande en procédure simplifiée sans demande d'aménagements supplémentaires, le chef d'établissement doit cocher la case ci-dessous « J'ai vérifié que l'élève(...) » et cliquer sur le bouton *Valider*.

- ☐ J'ai vérifié que l'élève dispose bien d'un PAP, d'un PAI ou d'un PPS et que la demande d'aménagements d'examen est en cohérence avec les aménagements de scolarité présents dans ce plan.
Pour rappel, un PPRE ne permet pas une demande en procédure simplifiée.
Je tiens à la disposition du service des examens les pièces justificatives correspondantes.
- ☐ Refus – aucun aménagement du PAP/PAI/PPS conforme au règlement d'examen

Annuler

Valider

Aucune pièce justificative n'est à déposer dans Incluscol.

En cas de refus à cette étape, il faut inviter le candidat à formuler une demande de procédure complète via dossier papier.

3 / LE SIEC VALIDE LES DEMANDES D'AMÉNAGEMENTS

Une fois validées par le SIEC, les demandes passent de l'état « Traité équipe pédagogique simplifié » à l'état « Traité autorité administrative ».

Les aménagements feront l'objet d'une notification de la part du SIEC dans Incluscol et Cyclades (calendrier propre à chaque examen).

La dernière colonne intitulée PDF correspond à la notification dans Incluscol.

Date demande	Examen	Serie / Spécialité	Aménagements sollicités	Statut	Actions
11/02/2025 à 14:38	Diplôme d'études en langue française		1	Traité autorité administrative	   

Statuts des demandes dans Incluscol (pour une procédure simplifiée) :

- *Demande en cours de création : le candidat n'a cliqué que sur la 1^{ère} validation lors de la création de la demande*
- *Demande créée : créée par le candidat ou son représentant légal – en attente de traitement par l'établissement*
- *Traité équipe pédagogique simplifiée : en attente de la décision de l'autorité administrative (SIEC)*
- *Traité autorité administrative (SIEC)*
- *Demande annulée : annulée par le candidat, son représentant légal ou le SIEC*

4 / LE SIEC NOTIFIE LES AMÉNAGEMENTS L'ANNÉE DE L'EXAMEN

- **La notification aux candidats sera faite d'abord dans Incluscol puis dans Cyclades :**
 - Réception d'un email par le candidat pour l'informer de la mise à disposition du document.
 - Le PDF de la notification est téléchargeable dans Incluscol et Cyclades par le candidat et par l'établissement.

- **Les aménagements accordés et notifiés seront directement intégrés dans Cyclades par le SIEC et mis à disposition des centres épreuves comme auparavant pour mise en œuvre au moment des épreuves.**

INFORMATION AUX FAMILLES

La communication aux familles sur l'utilisation de la nouvelle procédure pour les demandes d'aménagements relevant de la procédure simplifiée est à déployer **au niveau de chaque établissement**.

La procédure Incluscol implique l'utilisation par les candidats concernés de leur identifiant et de leur mot de passe **Educonnect**.

Incluscol n'est pas disponible sur le portail Educonnect mais implique d'utiliser impérativement le lien de son académie :

CRETEIL : <https://sp-ts.ac-creteil.fr/incluscol/educonnect>

PARIS : <https://sp-ts.ac-paris.fr/incluscol/educonnect>

VERSAILLES : <https://sp-ts.ac-versailles.fr/incluscol/educonnect>

ASSISTANCE

ASSISTANCE AU CANDIDAT

Cette assistance est du ressort de l'établissement d'origine du candidat.

ASSISTANCE AUX ÉTABLISSEMENTS

- Assistance informatique des rectorats : Inscluscol est intégrée à la liste des applications disponibles sur les tickets d'assistance. Les rectorats prendront en charge plus particulièrement les problématiques d'accès. Les tickets Incluscol seront transmis au SIEC en fonction des situations.
- Assistance du SIEC : les établissements peuvent contacter leur gestionnaire d'examen habituel.